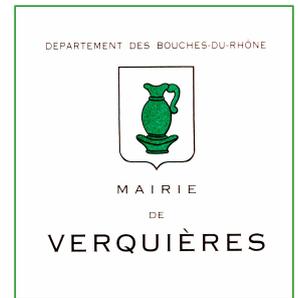


Le Mot du Maire

Les élus du Conseil municipal se sont réunis le 4 février dernier afin de se prononcer sur les six sujets à l'ordre du jour, principalement des contrats avec des organismes extérieurs.

Chacune des délibérations a été prise à l'unanimité.



En premier lieu, nous avons décidé de lancer une consultation d'entreprises afin de démarrer les travaux d'aménagement de l'ancien chemin de Saint-Rémy (côté cimetière), pour lesquels nous avons obtenu 80 % de subvention de la part de notre Conseil général.

Nous avons ensuite accepté la proposition de notre Centre de Gestion, qui avait été mandaté par notre commune, pour souscrire un contrat d'assurance statutaire relatif à nos employés municipaux. Ce contrat, d'une durée de quatre ans, avec les assurances CNP, couvrira, entre autres, les accidents et maladies éventuels de nos agents.

Dans un tout autre domaine, nous avons validé le principe d'une maintenance de nos WC publics, par la société les ayant conçues, d'un coût annuel de 225 € HT.

Un autre contrat d'entretien a été consenti, aux établissements Poitevin, de St-Privat-des-Vieux (30), pour la maintenance des horloges de la mairie et de l'église, pour un montant annuel de 250 € HT.

D'autre part, nous avons renouvelé notre contrat avec la SARL SPCAL d'Orgon, pour la capture des chiens errants, moyennant 85 € TTC par intervention.

Enfin, nous avons opté pour une nouvelle machine à affranchir le courrier, de la société Néopost France. Il s'agit d'un abonnement de location-entretien, d'une durée de cinq ans et d'un coût annuel (hors frais de valeur faciale) de 566 € HT.

Avant de clore ce premier « Mot du maire » de l'année 2015, permettez-moi de vous faire part de deux informations.

La première concerne les vols de câbles électriques d'éclairage public dont notre commune a été victime. Afin d'essayer de lutter contre ces actes délictueux qui engendreront des frais importants, nous faisons appel à votre vigilance : si vous êtes témoin d'attitudes suspectes, n'hésitez surtout pas à appeler immédiatement et directement la gendarmerie, en composant le 17.

La seconde est beaucoup plus réjouissante, puisqu'il s'agit de vous inviter à vous inscrire à la promesse soirée de la St-Valentin, concoctée par les bénévoles de notre comité des fêtes, le samedi 14 février prochain, à 20h, dans notre salle polyvalente.

Verquières, le 6 février 2015